

N° 135

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 26 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,— Exemple d'une lettre et d'une annexe, en date du 25 août 1964, adressées au ministre des Finances par le Conseiller et chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade du Japon à Ottawa au sujet des mesures de réglementation volontaire en ce qui concerne l'exportation de certains produits vers le Canada au cours de l'année civile 1964. (Versions française et anglaise)

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ledit document soit publié en appendice aux *Procès-verbaux* de ce jour.

Les avis de motions portant production de documents n° 134 et 158 sont réservés à la demande du gouvernement.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années